

# **Tombes en coffre et collectivisation des dépôts au Néolithique moyen II à Changis-sur-Marne "les Pétreaux" (Seine-et-Marne)**

Autor(en): **Pariat, Jean-Gabriel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **110 (2007)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-835936>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Tombes en coffre et collectivisation des dépôts au Néolithique moyen II à Changis-sur-Marne « les Pétreaux » (Seine-et-Marne)

Jean-Gabriel Pariat

*Résumé:* Le site de Changis-sur-Marne « les Pétreaux » (Seine-et-Marne) est situé dans la partie amont d'un large méandre de la basse vallée de la Marne à quelques kilomètres à l'est de Meaux. Une fouille extensive sur le long terme a conduit à la mise en évidence d'une diversité d'occupations. L'une d'entre elles correspond à un petit groupe de tombes du Néolithique moyen II. Ces sépultures abritent peu de mobilier mais les formes céramiques évoquent plusieurs influences culturelles (Michelsberg, groupe de Noyen, Néolithique Moyen Bourguignon, groupe de Balloy). Par ailleurs, des datations radiocarbones ont été réalisées à partir d'échantillons osseux prélevés dans chaque tombe. Elles permettent de les rattacher à une période couvrant l'essentiel du 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (4000-3400 av. J.-C.).

L'ensemble mis au jour comprend neuf tombes totalisant quinze individus. Autrement dit, plusieurs sépultures abritent des inhumations plurielles. Les analyses effectuées incitent à conclure à l'insertion de la plupart des défunts dans des contenants fixes apparentés à des coffres. Cet article aborde le problème de la reconnaissance des coffres aux Pétreaux, puis revient sur les manipulations effectuées dans ces contenants, avant d'analyser la répartition du mobilier par rapport aux ossements. Les coffres de Changis peuvent constituer un prolongement du phénomène Chamblandes, qui connaît son apogée au 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. en Suisse et dans le couloir rhodanien.

*Zusammenfassung:* Die Fundstelle Changis-sur-Marne „Les Pétreaux“ (Seine-et-Marne) liegt oberhalb einer breiten Flusswindung im unteren Marnetal, wenige Kilometer östlich von Meaux. Eine ausgedehnte Grabung erlaubte es, eine Reihe von archäologischen Schichten freizulegen. Eine dieser Schichten barg eine kleine Gruppe von jungneolithischen Gräbern (Néolithique moyen II). Die Bestattungen sind beigabenarm, sie enthielten jedoch Keramiktypen, die sich verschiedenen kulturellen Einflüssen zuordnen lassen (Michelsberg, Noyen-Gruppe, Néolithique moyen bourguignon, Balloy-Gruppe). Darüberhinaus wurden für jedes Grab Radiokarbonaten aus Knochenproben erstellt. Diese ermöglichten es, die Gräber in einen zeitlichen Rahmen einzugliedern, der hauptsächlich das 4. Jahrtausend (4000-3400 v. Chr.) umspannt.

Die freigelegte Gräbergruppe umfasst neun Gräber, die insgesamt fünfzehn Individuen enthielten. Dies bedeutet, dass einige Gräber Mehrfachbestattungen bargen. Die durchgeführten Untersuchungen lassen daraufschließen, dass die Mehrzahl der Verstorbenen in sargähnlichen festen Behältern bestattet wurde. Die besondere Grabarchitektur, die Umlagerungen in den Steinkisten und die Anordnung der Beigaben im Verhältnis zu den Körpern erlauben es, die Eigenheiten der Steinkisten von Changis herausstellen. Die Steinkisten von Changis könnten eine Verlängerung des Chamblandes-Phänomens darstellen, das seinen Höhepunkt im 5. vorchristlichen Jahrtausend in der Schweiz und im oberen Rhonetal findet.

*Abstract:* The site at Changis-sur-Marne, “les Pétraux” (Seine-et-Marne) is located upstream of a wide meander in the lower valley of the Marne, a few kilometres east of Meaux. A very thorough excavation has revealed the presence of several occupations of the site. One in particular corresponds with a small group of burial places dating back to the second part of the Middle Neolithic period. There is very little to show but the pottery found there clearly reveals several cultural influences (Michelsberg, the Noyen group, the Moyen Bourguignon Neolithic, and the Balloy group). Moreover, bone samples from each tomb have been carbon dated and the results link them with the period covering the best part of the 4<sup>th</sup> millennium B.C. (4000-3400 B.C.).

The group consists of nine tombs in which there were 15 bodies. In other words, there were several graves for multiple burials. It seems, after analysis, that most of the deceased were placed in grave pits lined with timber shuttering. Being able to recognize the Changis architecture, the way the bodies were manipulated inside the coffers and the way objects were distributed around them, has brought to light the distinctive features of the Changis coffers. They could be a prolongation of the Chamblandes phenomenon which was at its peak in the 5<sup>th</sup> millennium B.C. in Switzerland and in the Rhône Valley.

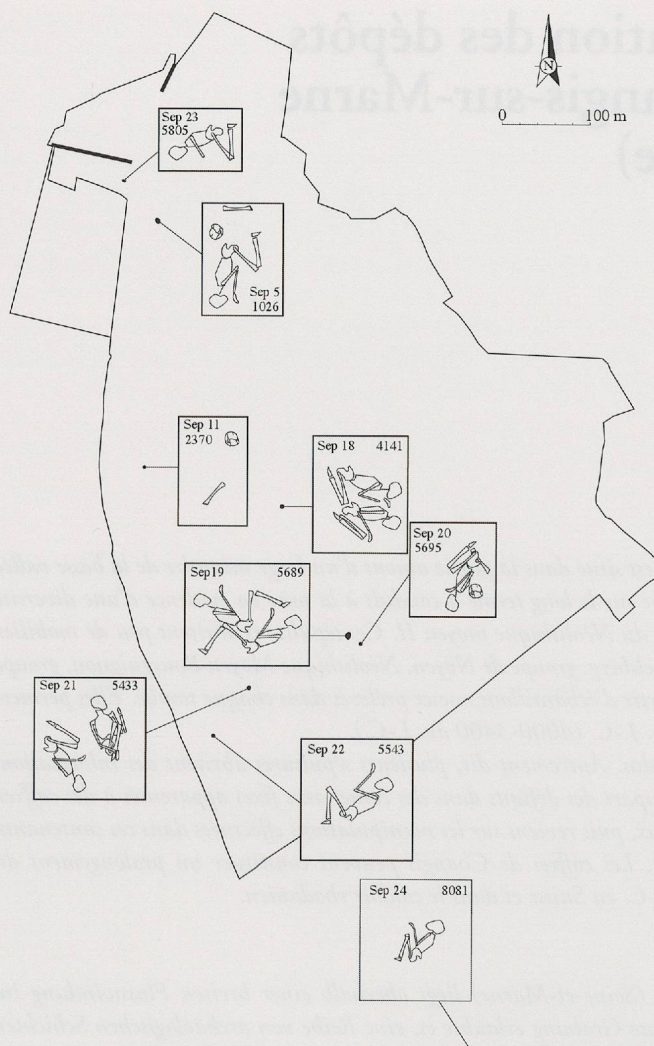


Fig. 1. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Plan de répartition des tombes (infographie : I. Praud).

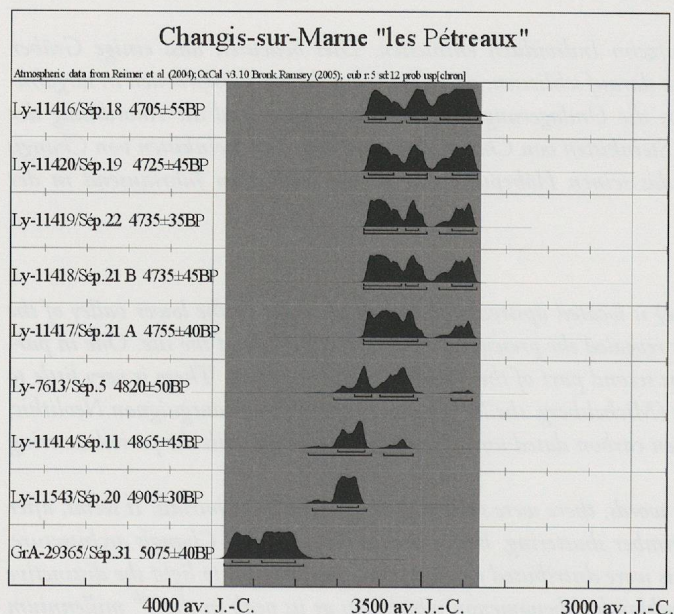


Fig. 2. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Datations radiocarbone disponibles.

La commune de Changis-sur-Marne se trouve dans le nord du département de la Seine-et-Marne, à 13 km à l'est de la ville de Meaux. Au lieu-dit « les Pétreaux », des vestiges archéologiques furent découverts suite à l'exploitation d'une carrière de granulats (Lafage dir., 2002, p. 1). Le site occupe la rive droite de la basse vallée de la Marne. Dans cette partie de la vallée, la rivière, en s'incurvant au nord entame le plateau de la Brie sur sa rive gauche et crée une vaste plaine alluviale sur sa rive droite. L'ensemble du site se développe dans la boucle en amont du double méandre de Congis - Isles-les-Meldeuses. Jusqu'à l'ouverture de la carrière en 1988, le gisement était exploité par des agriculteurs.

L'opération menée aux Pétreaux est une fouille préventive et extensive dont l'emprise atteint 70 ha. Les travaux de terrain, effectués sous la conduite de Françoise Lafage (INRAP), ont commencé en 1995 et se sont achevés à l'hiver 2004. La fouille a engendré la découverte de vestiges témoignant d'une succession d'occupations discontinues entre le 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et le 4<sup>e</sup> siècle après J.-C. L'une de ces implantations se caractérise par la présence de tombes rattachées au Néolithique moyen II d'après la chronologie en vigueur dans le Bassin parisien.

Au total, neuf sépultures sont attribuées à cet horizon chronologique. Elles se répartissent sur une vaste surface d'environ 30 ha (fig. 1). La dispersion des tombes sur le plan horizontal a d'abord posé problème du point de vue de la stricte contemporanéité des structures, dans la mesure où les éléments de datation relative sont rares. Seules deux tombes (20 et 23) abritent chacune un vase dont l'étude est en cours par Yves Lanchon (INRAP). Les premières observations effectuées incitent à des comparaisons avec le sud et le sud-est du Bassin parisien, les formes présentant des similitudes avec le groupe de Balloy de type « Gros Bois » et plus généralement avec le Néolithique Moyen Bourguignon (Lanchon *in* Lafage dir., 2002, p. 20). En l'absence de données quantitativement suffisantes, nous avons choisi d'effectuer des mesures radiocarbone pour chaque sépulture. A ce jour, huit des neuf tombes sont datées attestant d'occupations échelonnées entre 4000 et 3400 av. J.-C. (fig. 2). La fourchette chronologique obtenue couvre donc l'essentiel du Néolithique moyen II. L'absence de recoupement entre plusieurs dates traduit une succession d'occupations. Les sépultures abritent des inhumations individuelles et plurielles totalisant quinze individus. Elles ont été l'objet d'une présentation préliminaire en 2002 (Pariat, 2002). Les analyses que nous avons réalisées témoignent d'une diversité de manipulations et d'architectures, parmi lesquelles les coffres semblent figurer en bonne position.

## La reconnaissance des coffres

La reconnaissance *a posteriori* d'un contenant fixe de type coffre est délicate, surtout lorsque ce contenant est en matière périssable. Pour en diagnostiquer la présence, nous avons recherché plusieurs indices, précédemment développés dans un travail commun (Chambon *et al.*, sous presse). La taille de la fosse est

disproportionnée par rapport aux ossements qu'elle contient. Parmi ces derniers, plusieurs peuvent avoir subi un effet de délimitation linéaire trahissant la présence d'une paroi. Celle-ci peut avoir laissé des traces indirectes. Ainsi, on pourra observer la présence d'une rigole ou d'un calage de pierre ayant servi à l'implantation d'éléments architecturaux. Enfin, le sujet s'est décomposé en espace vide.

Parmi les neuf tombes découvertes aux Pétreux, l'insertion des corps dans un contenant fixe en matière périssable est envisageable dans cinq cas, scindés en deux groupes. Le premier comprend deux sépultures abritant un squelette en place et une réduction de corps. Le second rassemble trois tombes abritant deux squelettes en place.

Nous considérons à présent ces deux groupes séparément, en commençant par le premier réunissant les tombes 5 et 20. Elles présentent de fortes similitudes. Aussi avons-nous choisi de n'en présenter qu'une des deux : la sépulture 5 (fig. 3, Chambon 2006, p. 112). La fosse d'implantation, au contour irrégulier, mesure 2,30 m de long pour 1,70 m de large. Le creusement se resserre et devient plus profond à l'endroit où reposent les restes humains, ne mesurant plus que 1,20 m de long pour 0,75 m de large. Par ailleurs, des blocs de pierre bordent ce creusement et pourraient avoir servi de calage à des parois.

Le corps correspondant au squelette en place s'est clairement décomposé en espace vide. De nombreuses dislocations affectent le squelette axial. Il en est de même pour le squelette

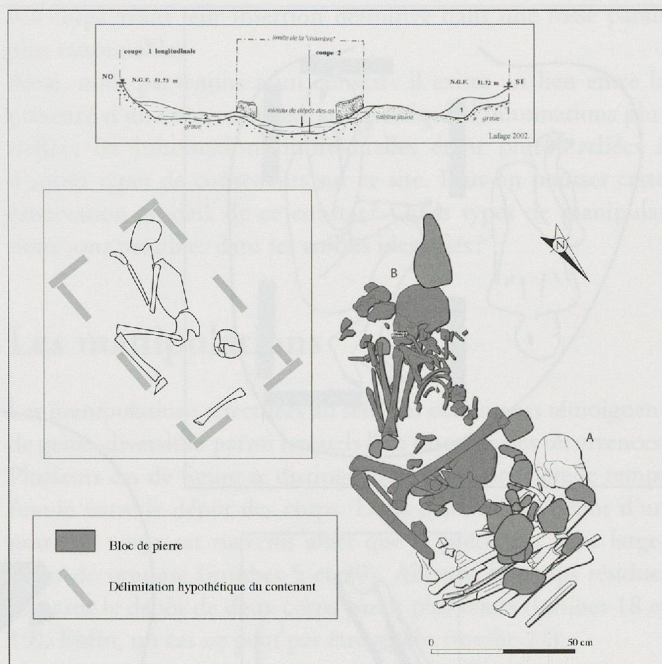


Fig. 3. Changis-sur-Marne « les Pétreux » – Sépulture 5 (plan et coupe : F. Lafage, V. Delattre, J.-G. Pariat).

appendiculaire : les os coxaux et le membre inférieur gauche sont nettement sortis du volume initial du cadavre. Quant au second sujet, tous les ossements sont déconnectés suite à une

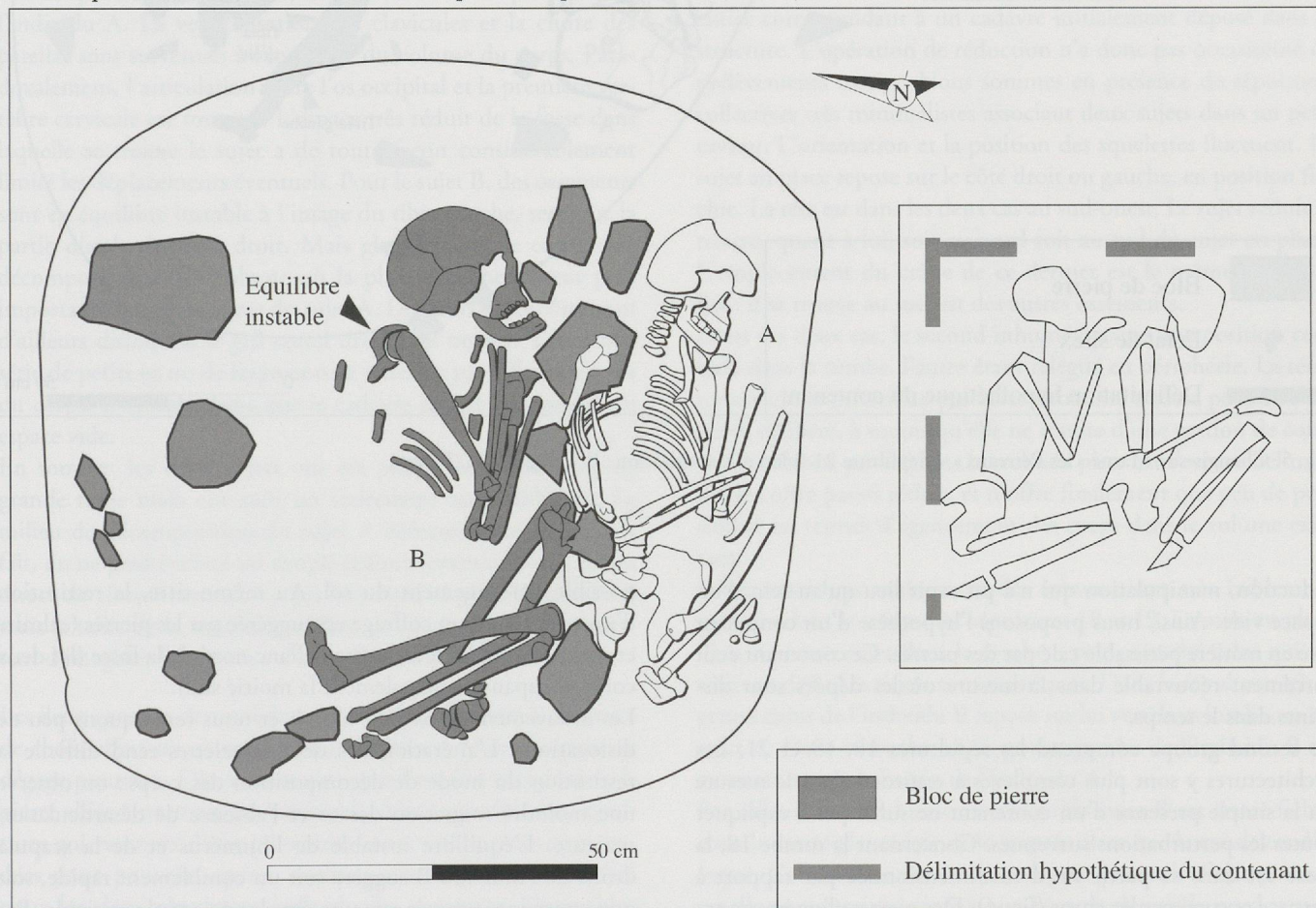


Fig. 4 Changis-sur-Marne « les Pétreux » – Sépulture 18 (plan et vectorisation : V. Delattre, J.-G. Pariat).

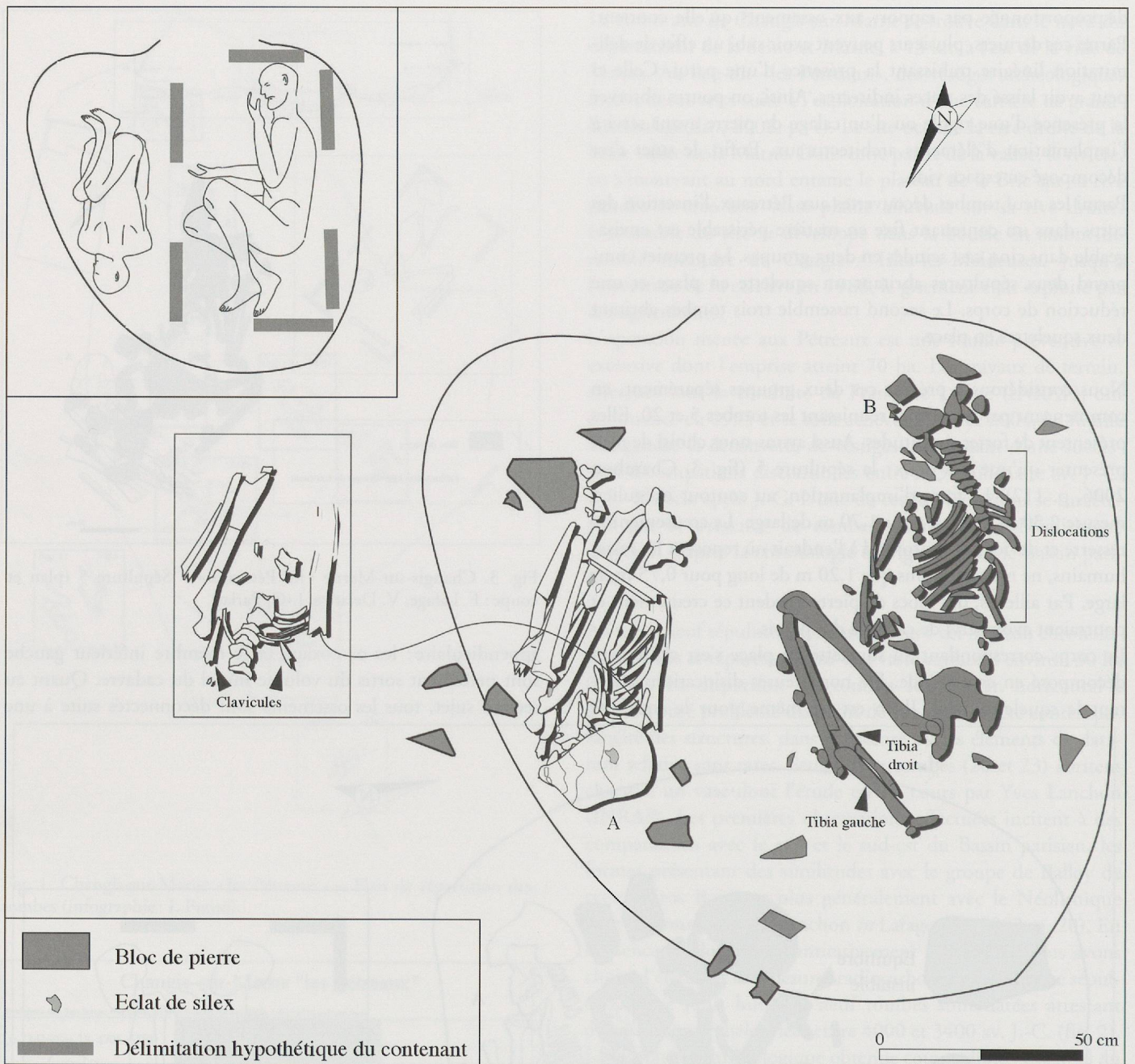


Fig. 5. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Sépulture 21 (plan et vectorisation : F. Lafage, J.-G. Pariat).

réduction, manipulation qui n'a pu avoir lieu qu'au sein d'un espace vide. Ainsi, nous proposons l'hypothèse d'un contenant fixe en matière périssable calé par des pierres. Ce contenant était forcément réouvrable dans la mesure où les dépôts sont disjoints dans le temps.

Le second groupe comprend les sépultures 18, 19 et 21. Les architectures y sont plus complexes à restituer, dans la mesure où la simple présence d'un contenant ne suffit pas à expliquer toutes les perturbations survenues. Concernant la tombe 18, la fosse est dans sa partie nord surdimensionnée par rapport à l'espace occupé par les corps (fig. 4). Des pierres alignées, ponctuellement mises au jour sous les deux corps matérialisent un

possible aménagement du sol. Au même titre, la restitution d'un calage ou d'un coffrage est suggérée par les pierres (calcaire et meulière) retrouvées contre le flanc nord de la fosse (les deux corps occupant principalement la moitié sud).

Les mouvements d'os sont limités et nous remarquons peu de dislocations. L'altération des deux squelettes rend difficile la restitution du mode de décomposition des corps : on observe une moindre migration des os et l'absence de désarticulation majeure. L'équilibre instable de l'humérus et de la scapula droits de l'individu B suggère soit un comblement rapide, soit une contrainte exercée par une enveloppe souple et rigide. Par ailleurs, il manque la moitié proximale de l'humérus droit du

sujet A ainsi que le membre inférieur droit. Cette absence pourrait résulter d'un prélèvement antérieur au dépôt du sujet B, prélèvement qui impliquerait l'existence d'une structure réouvrable. Toutefois, nous peinons à reconstituer cette architecture, car l'espace reste très nettement insuffisant au sud pour pouvoir envisager la présence d'une cloison entre l'avant-bras gauche du sujet A et la paroi de la fosse d'implantation.

La tombe 19 a accueilli deux cadavres. L'originalité de cette structure réside dans la présence d'une dalle de trois tonnes, mesurant 1,50 m de long pour 0,90 m de large reposant sur une couche de terre à 0,10 m au-dessus des corps. Le rôle de cette dalle est problématique. Il pourrait s'agir d'un dispositif de condamnation, voire d'un élément de signalisation de la tombe en surface.

La troisième sépulture de ce second groupe est la tombe 21 (fig. 5). La fosse d'implantation est très large et peu profonde. Elle présente un recreusement à l'endroit où repose l'individu A, qui se retrouve de fait dans une fosse particulièrement étroite. Des blocs de pierre sont dispersés de manière aléatoire autour des corps. Il est impossible d'y voir la trace d'un calage. Aucun indice direct ne permet donc de supposer la présence d'une architecture autour des corps. Seule la fosse étroite du sujet A constitue peut-être l'indice d'une pratique différente de celle adoptée pour l'individu B.

Du point de vue du mode de décomposition des corps, la situation ne peut à notre sens pas être tranchée en ce qui concerne l'individu A. La verticalisation des clavicules et la chute des patellas sont survenues à l'intérieur du volume du corps. Paradoxalement, l'articulation entre l'os occipital et la première vertèbre cervicale est rompue. L'espace très réduit de la fosse dans laquelle se trouve le sujet a de toute façon considérablement limité les déplacements éventuels. Pour le sujet B, des ossements sont en équilibre instable à l'image du tibia gauche, resté sur la partie distale du tibia droit. Mais globalement, le corps s'est décomposé dans un volume où la place était nettement plus importante que dans le cas du sujet A. Le rachis et les côtes sont d'ailleurs disloqués, le gril costal droit s'est ouvert. Toute une série de petits os ou de fragments se retrouve par ailleurs autour du corps. Il semble donc que le cadavre se soit décomposé en espace vide.

En somme, les deux sujets ont été placés dans une fosse de grande taille mais ont subi un traitement assez différent. Le milieu de décomposition du sujet A demeure incertain et, de fait, on ne peut exclure un simple enfouissement. Aucun indice direct de cloisonnement n'a pu être observé pour l'individu B mais la taille de la fosse et le milieu de décomposition permettent d'imaginer la présence d'un coffre ou d'un cercueil.

Les deux groupes de tombes présentés font ressortir la diversité de choix effectués en matière d'architecture. Une constante se dégage pourtant. Elle se caractérise par l'emploi marginal de la pierre alliée à un matériau périssable. Mis à part les cinq sépultures qui viennent d'être présentées, deux tombes sont trop érodées pour pouvoir espérer restituer une architecture. Enfin, pour les deux sépultures individuelles restantes, l'hypothèse d'un coffre reste possible, mais celle d'un simple enveloppement

des corps avant leur insertion définitive dans une fosse paraît plus raisonnable.

Ainsi, nous parvenons à un constat : il existe un lien entre la présence d'un contenant fixe et la pratique d'inhumations plurielles ; les inhumations individuelles étant plutôt reliées à d'autres types de contenants sur ce site. Peut-on pousser cette observation au-delà de ce constat ? Quels types de manipulations sont possibles dans les coffres identifiés ?

## Les manipulations

Les manipulations effectuées au sein des contenants témoignent de gestes diversifiés parmi lesquels l'on discerne des récurrences. Plusieurs cas de figure se distinguent si l'on considère le temps écoulé entre le dépôt des corps. Dans deux cas, le dépôt d'un nouveau corps est survenu alors que le précédent était largement décomposé (tombes 5 et 20). Ailleurs, le temps résiduel séparant le dépôt de deux corps paraît plus court (tombes 18 et 19). Enfin, un cas ne peut pas être résolu (tombe 21).

Pour les sépultures 5 et 20 (fig. 3), la tombe abrite un corps entier en place, ainsi qu'un corps disloqué et réduit. D'après la bonne représentativité des éléments du squelette (os longs, petits os, dents) et la logique anatomique (cohérence de la position des différentes parties du squelette les unes par rapport aux autres), les ossements du sujet réduit proviennent d'un squelette entier correspondant à un cadavre initialement déposé dans la structure. L'opération de réduction n'a donc pas occasionné de prélèvements osseux. Nous sommes en présence de sépultures collectives très minimalistes associant deux sujets dans un petit caveau. L'orientation et la position des squelettes fluctuent. Le sujet en place repose sur le côté droit ou gauche, en position fléchie. La tête est dans les deux cas au sud-ouest. Le sujet réduit se trouve, quant à lui, soit au nord soit au sud du sujet en place. L'emplacement du crâne de ce dernier est le même à chaque fois : il se trouve au sud-est des autres ossements.

Dans ces deux cas, le second inhumé occupe une position centrale dans la tombe, l'autre étant relégué en périphérie. La réintervention sous-tendue par cette situation traduit peut-être un choix délibéré, à moins qu'elle ne résulte d'une gestion de commodité. Nous privilégions la seconde piste car l'espace délimité par le coffre paraît réduit, et n'offre finalement que peu de possibilité en termes d'agencement des corps dans le volume existant.

Deux structures renferment des inhumations très faiblement espacées dans le temps : les sépultures 18 et 19. La mise en place d'un nouveau sujet dans la tombe a peu perturbé celui qui s'y trouvait déjà. Les sujets sont imbriqués. Dans la sépulture 19, le genou droit de l'individu B repose sur les vertèbres lombaires du sujet A. Dans la tombe 18, le genou gauche de l'individu B est en contact avec le bassin de l'individu A.

Par ailleurs, la tête humérale droite du sujet B est restée fichée dans la cavité glénoïdale de la scapula alors que le coude est disloqué. Ce maintien en connexion peut provenir d'une poussée ou d'une contrainte exercée sur l'épaule depuis le nord vers le sud. Ce mouvement pourrait ainsi traduire, sinon la présence

d'une paroi fixe, du moins celle d'une enveloppe souple autour du corps.

Sur l'ensemble des tombes, la position fléchie des corps est récurrente, les sujets pouvant être tête-bêche, côte à côte, repliés sur le côté droit ou gauche, avec une orientation des squelettes relativement variable.

Dans la tombe 21 (fig. 5) les inhumés sont tête-bêche. Le sujet A est hypercontracté, sa tête se trouvant au nord-est. La moitié supérieure du corps repose sur le ventre, et la moitié inférieure est repliée sur le côté gauche. Le sujet B est replié sur le côté droit, la tête au sud-est. La chronologie des dépôts demeure problématique. Certes la fosse dans laquelle se trouve le sujet A est recréusée dans la fosse accueillant les deux corps, mais rien n'indique que du temps se soit écoulé entre les deux dépôts. Le recréusement peut très bien être contemporain de la mise en place de l'individu B. Dans l'hypothèse inverse il faut envisager un signalement en surface de l'inhumation du sujet B, car nous n'avons pas observé de recoupement. Enfin, les incertitudes relatives au milieu de décomposition de l'individu A résultent peut-être de la présence d'une enveloppe souple autour du corps. On peut également imaginer une insertion forcée dans la fosse avec une couverture sommaire.

À l'issue de ces analyses, quatre des tombes abritent des inhumations successives. Cependant, le temps qui sépare les dépôts donne l'impression de fluctuer considérablement. En dehors de cette constante, nous concluons à une diversité de choix, tant du point de vue du mode d'inhumation (fléchi, sur le côté droit, la tête au sud...) que du traitement qu'ont reçu les inhumés (enveloppe souple, simple couverture...).

## Le mobilier

L'absence explicite de standardisation observée au niveau des architectures et des manipulations se retrouve-t-elle dans le mobilier associé aux ossements? Seules trois tombes ont livré du mobilier : les sépultures 5, 20 et 23 (fig. 6).

La sépulture 5 offre une situation inédite à Changis. Un ensemble de produits de débitage issu d'un même nucléus et un fragment de poinçon ont été découverts en avant de la tête du sujet B, au sud. D'après sa position, cet ensemble est contemporain du dépôt du corps dans le coffre.

En outre, un merrain de bois de cervidé a été découvert dans la partie supérieure du remplissage, au-dessus d'un niveau de pierre, hors du volume supposé du coffre. Ce bois, d'ordinaire très résistant, comporte une fracture nette. Elle n'a pu survenir qu'à la suite d'un choc violent qui aurait sectionné le bois d'un coup. Deux hypothèses doivent être envisagées pour expliquer la présence de cet objet. Il peut être proche de sa position d'origine, directement au-dessus du coffre, mais il peut également provenir de plus haut, éventuellement d'un tumulus, et avoir basculé consécutivement à l'érosion.

La tombe 20 a livré un gobelet. Il est cassé et apparaît à la même profondeur que l'individu A, au niveau des pieds. Ainsi ce mobilier semble avoir été déposé avant la fermeture du coffre, puisqu'il se trouve dans son périmètre.

La sépulture 23 a livré un vase apparu en face externe et inférieure, sur l'os occipital du crâne du seul sujet retrouvé. Deux scénarios peuvent à nouveau être envisagés : soit le dépôt du vase sur la tête est intentionnel, soit le vase s'est retrouvé dans la tombe par accident ; ce dernier provenant d'un dépôt intentionnel effectué dans la partie supérieure du remplissage. Hélas, il est impossible de tester ces hypothèses tant l'érosion qui affecte la structure est forte.

Finalement, les dépôts intentionnels de mobilier sont courants (3 tombes sur 5). En revanche, les situations rencontrées paraissent très différentes. Dans la tombe 5, le mobilier apparaît au-dessus du coffre et dans le coffre, tandis que dans la sépulture 20 il se trouve dans le contenant. La position du mobilier paraît peu standardisée, celui-ci apparaissant tantôt au niveau de la tête, tantôt au niveau des pieds. Cette absence de norme se démarque fortement des cas par exemple observés à Monéteau pour le Néolithique moyen I (Augereau et Chambon 2003, pp. 135-141). Mais, les structures sont par endroits très arasées, leur partie supérieure pouvant être détruite. Ainsi, la disparition d'éléments de mobilier, en particulier d'artefacts situés au-dessus des contenants doit être envisagée, et le manque de régularité doit être relativisé.

## Conclusion

Deux coffres ont pu être repérés avec certitude à Changis-sur-Marne (sépultures 5 et 20). Partout ailleurs, la démonstration est plus complexe à effectuer. De petites dimensions, ils sont construits essentiellement en matière périssable, l'emploi de la pierre étant secondaire. Ils abritent tous deux individus. L'inhumation fléchie sur le côté est une constante. En revanche, il n'existe pas vraiment d'orientation dominante. Dans les deux cas rencontrés, il semble que le sujet déposé dans un second temps occupe une place centrale dans la tombe, sans que l'on puisse affirmer que cela résulte d'une volonté.

Les éléments de datation disponibles indiquent que les tombes de Changis-sur-Marne sont contemporaines des ensembles « Chamblandes » pour lesquels les dates sont les plus récentes (Moinat et Stöckli, 1995). Nous pourrions donc interpréter l'occupation de Changis comme une expression tardive et éloignée d'un phénomène marquant du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. en région lémanique. Qu'en est-il des exemples contemporains de Changis en Bassin parisien? La séquence chronologique obtenue couvre l'essentiel du 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. avec à peine quelques tombes par phase (fig. 2). Les plus anciennes renvoient aux cultures chasséennes, Michelsberg ou au groupe de Noyen. Les rares sépultures contemporaines de Changis durant cette phase sont dispersées et isolées : Pont-Sainte-Maxence, Le Poirier (Oise ; Bostyn *et al.* 2004), Grisy-sur-Seine, Les Roqueux (Seine-et-Marne ; Mordant 1987), etc. La phase suivante correspond au groupe de Balloy type « Gros Bois ». Le site de Changis fait pour l'instant figure d'exception avec les quelques tombes rattachées à cette phase. Deux découvertes récentes pourraient alimenter les connaissances relatives aux pratiques funéraires de la fin du Néolithique moyen II (3600-3300 av. J.-C.) : Pont-sur-Seine (Aube ; Dugois, 2005) et Villiers, le Gros Buisson (Seine-

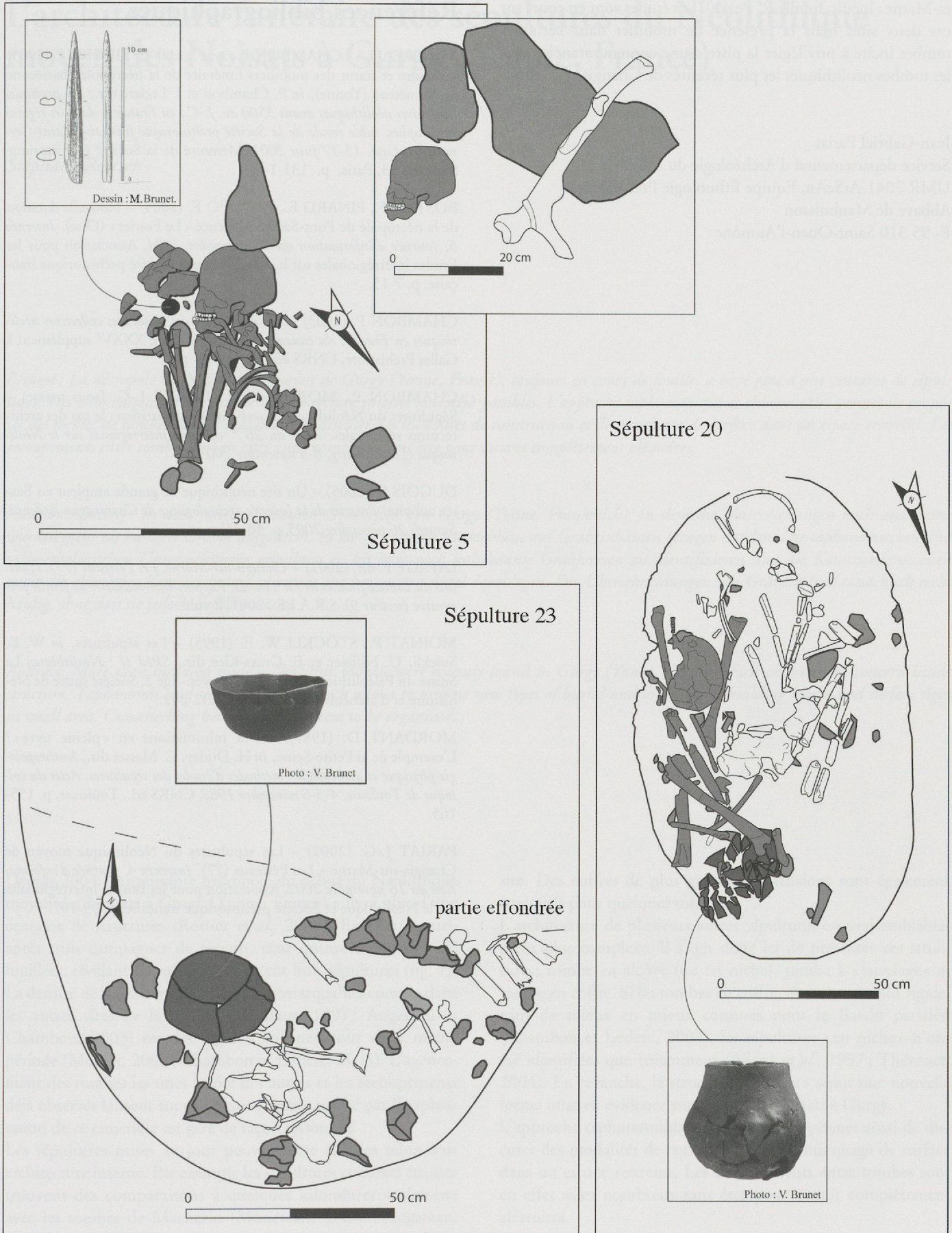


Fig. 6. Changis-sur-Marne « les Pétreux » – Position du mobilier par rapport aux restes humains dans les tombes 5, 20 et 23.



et-Marne ; inédit, fouille R. Peake). Les études sont en cours sur ces deux sites mais la présence de mobilier dans certaines tombes incite à privilégier la piste d'une contemporanéité avec les tombes néolithiques les plus récentes de Changis.

Jean-Gabriel Pariat  
Service départemental d'Archéologie du Val d'Oise  
UMR 7041-ArScAn, Equipe Ethnologie Préhistorique  
Abbaye de Maubuisson  
F- 95 310 Saint-Ouen-l'Aumône

## Références bibliographiques

- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.
- BOSTYN F., PINARD E., PRODEO F. (2004) – Nouvelle datation de la nécropole de Pont-Sainte-Maxence « Le Poirier » (Oise). *Internéo 5, Journée d'information du 20 novembre 2004*, Association pour les Etudes interrégionales sur le Néolithique et Société préhistorique française, p. 7-15.
- CHAMBON P. (2003) – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, XXXV<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, CNRS éd., Paris, 395 p.
- CHAMBON P., MORDANT D., PARIAT J.-G. (sous presse) – Sépultures du Néolithique moyen en Bassin parisien : le cas des architectures sépulcrales. *Actes du 26<sup>ème</sup> colloque interrégional sur le Néolithique (Luxembourg, 8-9 novembre 2003)*.
- DUGOIS F. (2005) – Un site néolithique de grande ampleur en Basse auboise. *Préactes de la Journée archéologique de Champagne-Ardenne, Samedi 26 novembre 2005*, p. 40-41.
- LAFAGE F. dir. (2002) – *Changis-sur-Marne, Les Pétreaux (77). Habitats du Bronze final et de La Tène D. Rapport intermédiaire de fouille préventive (secteur 9)*. S.R.A.I.F., 2001, 2 vol.
- MOINAT P., STÖCKLI W. E. (1995) – Les sépultures, in W. E. Stöckli, U. Niffeler et E. Gross-Klee dir., *SPM II : Néolithique*, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age 2, Société suisse de préhistoire et d'archéologie éd., Bâle, p. 232-242.
- MORDANT D. (1987) – Des inhumations en « pleine terre » ? L'exemple de la Petite-Seine, in H. Duday, C. Masset dir., *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'études des sépultures. Actes du colloque de Toulouse, 4-5-6 novembre 1982*, CNRS éd., Toulouse, p. 155-165.
- PARIAT J.-G. (2002) – Les sépultures du Néolithique moyen de Changis-sur-Marne – Les Pétreaux (77), *Internéo 4, Journée d'information du 16 novembre 2002*, Association pour les Etudes interrégionales sur le Néolithique et Société préhistorique française, p. 99-107.